



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : 30 septembre 2022

Présidence : M. Jean-Claude Merminod

Objet : Préavis n° 2022/10 – Arrêté d'imposition pour les années 2023 à 2027

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2022/10,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'adopter l'Arrêté d'imposition de la Commune d'Ecublens pour les années 2023 à 2027 tel que présenté.

Ainsi délibéré en séance du 30 septembre 2022.

Le Président


Jean-Claude Merminod



La Secrétaire


Gaelle Weissert